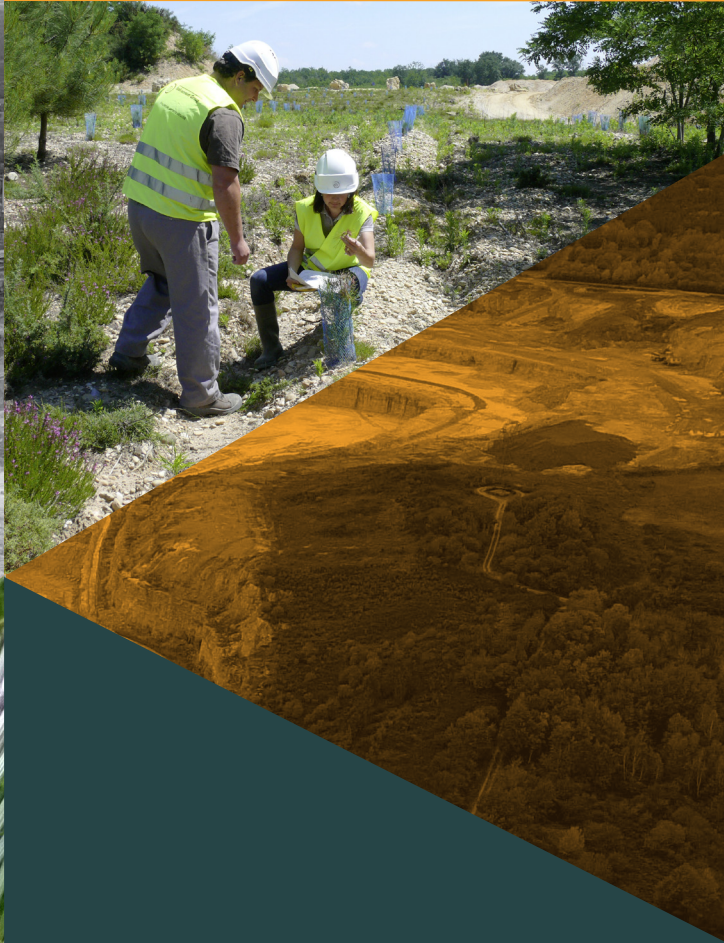


2007-2017

**PARTENARIAT UICN FRANCE -
CIMENTS CALCIA - GSM**



**DEPUIS 10 ANS
NOUS FAISONS CARRIÈRE
DANS LA BIODIVERSITÉ!**

BALLOY-BAZOCHES APRÈS LES GRAVIERS, LA PRAIRIE

Vous pensez que le métier de carrier se résume à extraire des minéraux et à les vendre? Une visite sur le site qu'exploite GSM à Balloy-Bazoches, dans la Bassée (Seine-et-Marne), vous révélera l'étendue de votre erreur! Ici, on gère des chantiers de génie écologique, on aménage des îlots où la Sterne pierregarin pourra venir nicher... L'exploitant d'une carrière est aussi un gestionnaire de milieux naturels. En particulier dans la Bassée, vaste plaine alluviale où la Seine, en amont de Paris, se laissait aller à paresser, à divaguer, à méandrer, accompagnée d'un chevelu de petits cours d'eau et d'un tapis de noues où l'eau fait escale. L'Association des naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (ANVL) y a recensé plus de 750 espèces de végétaux, parmi lesquelles 23 sont protégées, 231 espèces d'oiseaux, plus de 200 papillons, 21 libellules, 30 mollusques...

Sur les 30 000 hectares que couvre la Bassée, la carrière de GSM en occupe 200 : une drague flottante pour excaver le gravier du fond de la rivière, un convoyeur à bande pour l'acheminer vers la criblerie où il est lavé et trié, un port pour expédier les produits finis par bateau sur la Seine. 16 salariés font tourner le site, qui se déplace au fil de l'exploitation. La réglementation oblige l'exploitant à remettre en état les zones délaissées après extraction du granulats. Mais pour y faire quoi? En 2004, à la faveur du renouvellement de l'autorisation préfectorale, la Direction régionale de l'environnement (DIREN, ex-DRIEE) a exigé que ces terrains deviennent des prairies, alors que les agriculteurs locaux auraient préféré y réinstaller les champs que leurs aïeux exploitaient avant l'arrivée de la carrière. Il a fallu parlementer, expliquer, mettre en évidence l'intérêt écologique majeur de ces prairies mésohygrophiles, en forte régression en Île-de-France, mais derniers refuges de tout un cortège floristique, des insectes associés et des rongeurs ou des oiseaux qui vont avec.

En 2007, la gestion écologique de Bazoches prend un nouveau virage à la suite de l'accord national conclu entre GSM et le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Jusque-là, on se préoccupait surtout de biodiversité



Sanguisorbe
officinale.



ZONE STRATÉGIQUE

Zone humide d'importance nationale, stratégique pour amortir les crues qui menacent la capitale, la Bassée est protégée d'une urbanisation débridée. Une réserve naturelle nationale y a été créée en 2002. Plusieurs programmes de suivis scientifiques y sont conduits, en particulier sur les odonates (les libellules), les syrphes (des insectes pollinisateurs), les hérons, ou encore l'Œillet superbe, une espèce protégée au niveau national. De nombreuses carrières de graviers alluvionnaires y sont exploitées.

au moment des travaux de réaménagement; désormais, c'est au long de toutes les phases de l'activité que la nature sera prise en compte. Les 16 collaborateurs sont formés, priés de repérer les espèces patrimoniales et d'adapter leur pratique pour les protéger ou, à l'inverse, de détecter les envahissantes et de les évincer avant qu'elles colonisent un trop vaste territoire. Les sous-traitants comme les permanents de la carrière doivent respecter des consignes strictes, veiller à la pente des berges que l'on recrée, ici transplanter une haie de prunelliers plutôt que de l'arracher et de la remplacer par des arbres achetés en pépinière, là détourner le cours d'eau qui traverse le site en prélevant et réimplantant la tourbe dont ses berges sont faites, ailleurs veiller à la gestion des fronts de taille pour favoriser l'installation de l'hirondelle de rivage dans les zones où sa quiétude pourra être assurée. Tout cela est aujourd'hui piloté à l'aide d'un outil développé avec l'UICN France: le Système de management de la biodiversité (SMBio).

Il y a encore, à Bazoches, bien des améliorations à apporter : les îlots à sterne, c'est bien, mais il faut chaque année les entretenir, aller (en barque) les désherber. L'idéal serait de passer d'un milieu sous perfusion à un milieu fonctionnel de façon autonome. Mais tout ne peut pas être planifié par les bureaux d'étude : parfois, l'idéal se brise sur une fleur que personne n'a conviée et qui fait régner la terreur dans la contrée. Ainsi, le programme d'entretien des prairies par pâturage a dû être suspendu, en raison de la présence de sainfoin d'Espagne : une jolie fleur... mais mortelle pour les ovins. Le berger qui venait depuis 2011 faire pâturer son troupeau sur les prairies réaménagées par GSM après l'exploitation des graviers a dû y renoncer. Il a fallu revenir aux méthodes conventionnelles : tonte mécanique et broyage sur place, alors que GSM rêvait d'installer sur ce site, avec la complicité de l'association Pays, Paysans, Paysages, un troupeau de 300 bêtes à l'année. Des contrariétés inévitables qui n'ôtent rien au bilan des actions conduites avec succès : la reconstitution d'une noue sur environ 1,5 km, la transplantation de roselières, la création d'îlots ou de mares perchées, ou la reconstitution des prairies humides, où s'épanouit la sanguisorbe officinale... *



Carrière
réaménagée,
Balloy-Bazoches
(Seine-et-Marne).



SABLES ET GRAVIERS

5 TONNES PAR PERSONNE ET PAR AN!

Les granulats sont des sables et graviers issus des carrières de roches meubles ou de roches massives, voire des fonds marins. Ils constituent le matériau de base de la construction: fabrication du béton prêt à l'emploi (coulé sur les chantiers), production des produits préfabriqués en béton, construction des infrastructures routières et ferroviaires (terrassements, couches de roulement, ballast...). Pour répondre aux besoins d'aménagement du territoire, la consommation moyenne annuelle est proche de 5 tonnes par habitant.

Les carrières sont implantées là où la géologie le permet, principalement en milieu rural, et de préférence à proximité des zones urbaines. Personne n' imagine que les milieux où sont prélevés les matériaux n'en subissent aucun impact: bouleversement du paysage, dérangement ou destruction d'espèces de faune et de flore, «décapage» de la couche de terre fertile pour atteindre la roche, pertur-



Installation de traitement, carrière d'Illats (Gironde).

bation du régime hydrologique dans le cas des carrières alluvionnaires... Jadis, une simple déclaration en mairie suffisait pour exploiter une carrière. Mais depuis les années 1970, il faut obtenir une autorisation préfectorale, laquelle est soumise à des conditions que les législations successives ont rendues plus exigeantes.

LIMITER ET COMPENSER

En premier lieu, toute autorisation ne peut être délivrée qu'à l'issue d'un processus très encadré d'étude des impacts et de consultation des parties prenantes, comme du public. Les impacts doivent être évités, réduits, et compensés lorsqu'ils sont résiduels, en particulier pour les espèces et les habitats protégés.

Ensuite, chaque autorisation est assortie de garanties financières permettant de réaliser les réaménagements prévus en cas

de défaillance de l'exploitant... Les divers documents d'urbanisme, en particulier les Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), créés récemment, s'imposent aussi à l'exploitant d'une carrière. C'est en particulier le SRADDET qui consigne les obligations en matière de continuités écologiques, la fameuse «trame verte et bleue», qui vise à limiter le morcellement des habitats, fatal à de nombreuses espèces.

Au-delà de ces prescriptions réglementaires, nécessaires pour limiter les impacts négatifs de l'activité, l'action du carrier peut avoir un effet bénéfique pour la biodiversité, par la restauration ou la création d'habitats favorables à des espèces menacées, ou en créant des conditions favorables à l'implantation d'espèces de faune ou de flore d'intérêt patrimonial. *

OBJECTIF : ÉTAPE 4/4

À l'initiative de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction, les exploitants de carrières disposent d'une charte nationale qui recense les bonnes pratiques écologiques adaptées à chaque site. Chaque carrière est classée sur une échelle de 1 à 4 en fonction de la réalisation de ces bonnes pratiques. Plus de 50 carrières GSM ont atteint le niveau 4, toutes les autres sont au niveau 3.

CIMENTERIES

RIEN NE SE PERD, TOUT S'INCINÈRE...

Fabriquer du ciment n'est pas si simple! Il faut marier le savoir-faire à la maîtrise des outils et des techniques de production. Le procédé, complexe, est soumis à des contrôles continus rigoureux, tant sur le plan de la qualité du produit que sur celui des incidences environnementales. Le principal constituant est un calcaire appelé «cimentier», aux propriétés chimiques spécifiques, qui suit quatre grandes étapes de transformation: l'extraction et le concassage du calcaire cimentier et l'extraction de l'argile; le séchage et le broyage, qui favoriseront les réactions chimiques ultérieures pour obtenir une «farine»; la cuisson de cette farine à une température de près de 1500°C, qui va donner une roche artificielle appelée «clinker»; enfin, le broyage de ce clinker et le mélange avec différents ajouts dans des proportions variables pour donner une qualité de ciment qui devra répondre aux normes CE et NF.

DES COMBUSTIBLES DE RÉCUPÉRATION

Pour des raisons de disponibilité et d'acheminement des ressources, les carrières de calcaire et d'argile sont aux portes des cimenteries. Autrement dit, une cimenterie s'implante là où les gisements ont été reconnus, analysés, et pour lesquels les réserves ont été estimées dans le but de permettre une exploitation sur plusieurs décennies. Comme pour toute carrière, les impacts des cimenteries sur le milieu naturel font l'objet d'études documentées, et elles doivent répondre aux obligations réglementaires de l'industrie extractive. (Voir ci-contre.) Même si, en raison de ses qualités thermiques (son inertie notamment), le béton produit à partir du ciment



Cimenterie de Beffes (Cher).

est souvent considéré comme un matériau intéressant par les constructeurs de bâtiments «écologiques», Ciments Calcia travaille à améliorer le bilan carbone de son activité. D'abord, en substituant le plus possible aux énergies fossiles des combustibles de récupération. C'est ainsi que vos pneus usés, déchetés, sont brûlés pour chauffer les fours à clinker. De même que le bois de palettes, les huiles usagées, etc. La très haute température de la flamme dans le four permet d'éliminer totalement ces déchets,

bien mieux que ne le ferait un incinérateur «classique». Ensuite, les cimentiers ajustent au plus près la part de clinker dans le ciment produit: en y intégrant les résidus de combustion ou les poussières captées par les processus de dépoussiérage de l'usine, par exemple. Et surtout, ils veillent à limiter les impacts de l'usine et de la carrière qui lui est associée sur leur milieu d'implantation, grâce aux outils élaborés dans le cadre du partenariat entre l'entreprise et le Comité français de l'UICN. *

INSECTES BIENVENUS

Située au cœur du complexe sidérurgique lorrain, la cimenterie de Rombas produit du ciment enrichi au laitier de hauts-fourneaux. Sur le site de l'usine, Ciments Calcia pratique la gestion différenciée des zones non artificialisées, en fonction de l'utilisation de l'espace par les activités du site, pour favoriser la diversification des milieux et des espèces, et l'expression des processus naturels. Un hôtel à insectes y a été installé pour parfaire le dispositif.



CRITÈRES

À quoi reconnaît-on un site à fort enjeu écologique? L'un des objectifs du premier partenariat entre l'UICN France et GSM a été la définition de critères nationaux applicables à tous les sites de l'entreprise. La présence d'espèces de faune ou de flore menacées, la situation du site dans ou à proximité de zones importantes pour la biodiversité, la nécessité (volontairement constatée ou imposée par la réglementation) de procéder à des suivis écologiques font partie des critères retenus.

2008-2011

AVEC L'UICN FRANCE, GSM FORMALISE SA POLITIQUE BIODIVERSITÉ

Les premières années du partenariat : état des lieux et conception de la stratégie « biodiversité » de l'entreprise.

Quel merveilleux endroit pour une base de loisirs! La mer est à 100 mètres et GSM, qui exploite la carrière de galets de la pointe du Hourdel, au sud de la baie de Somme, sollicite un renouvellement et une extension de son exploitation. Nous sommes en 1991, et les élus de Cayeux-sur-Mer rêvent de profiter de l'occasion pour valoriser le potentiel touristique de la région: le futur plan d'eau pourra servir de support à une base de loisirs, un atout de poids. Les équipes de GSM Baie de Somme, elles, envisagent une autre approche. Une base de loisirs? OK, mais alors, réservée aux oiseaux. Le délégué du Conservatoire du littoral pour la Manche et la mer du Nord, Christophe Lefebvre, partage l'avis de Nicolas Vuillier, directeur de GSM Baie de Somme. Avec l'appui de l'Administration et d'une partie des élus, c'est finalement à une zone naturelle à vocation ornithologique que sera affecté le site. Avocettes, huitriers pies et autres canards souchets viendront s'y rincer les pattes. Pour les espèces migratrices, l'escale en baie de Somme est bienvenue...

Ce choix illustre l'engagement environnemental précoce de GSM. À cette époque, on ne parle pas de « biodiversité »: le mot, récemment forgé, n'est pas encore entré dans le vocabulaire. Mais la réduction des impacts, l'intégration de l'activité du carrier dans les territoires sont au cœur des préoccupations de l'entreprise. Elle est l'une des toutes premières à créer une Délégation à l'environnement, la première à se doter d'un

plan national Environnement. En 1997, un deuxième plan est établi. En 2007, GSM cherche à nouer un partenariat national avec une ONG. Nicolas Vuillier, alors directeur de l'environnement de GSM, se souvient de ses échanges avec Christophe Lefebvre, et décide d'engager une réflexion sur ce thème avec lui, qui est, à l'époque, président du Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Souvent qualifiée d'« ONU de la nature », l'UICN rassemble à travers le monde plus de 1 000 organisations, issues de 160 pays, incluant des gouvernements, des agences gouvernementales, des institutions multilatérales et des organisations non gouvernementales. Ses 11 000 experts contribuent, notamment, à établir la Liste rouge des espèces menacées. Ensemble, les deux structures vont négocier un partenariat innovant, le premier conclu par l'UICN France avec un groupe industriel.

UNE GREFFE RÉUSSIE

Conclue en 2007 pour une durée de trois ans, la convention s'articule autour de 4 axes principaux: appui à l'intégration de la biodiversité dans la politique de l'entreprise; conseils et expertises; échanges et prospective; initiatives et projets. Sur cette base, un programme de travail sera mis en place et actualisé chaque année. Dès 2008, une chargée d'études de l'UICN France s'installe au siège de l'entreprise. Sa mission: « Faire le point sur les connaissances existantes au sein de GSM et, plus largement, sur les enjeux relatifs aux carrières

et à la biodiversité, identifier les besoins spécifiques de l'entreprise, préalable à l'élaboration de plans d'action efficaces, d'indicateurs pertinents et de formations aptes à répondre aux besoins des métiers de l'entreprise. » En un mot, l'UICN est aux côtés de GSM pour établir l'état des lieux des pratiques de l'entreprise et formuler des recommandations en vue d'une feuille de route « biodiversité ». La greffe ne suscite aucun rejet: « Il y a eu évidemment quelques résistances, se souvient Nicolas Vuillier. Mais dans l'ensemble, l'adhésion a été immédiate: nos installations sont en pleine nature, beaucoup de nos collaborateurs vivent dans des territoires ruraux, certains sont chasseurs, pêcheurs, voire naturalistes! Ils ont tout de suite adhéré à cette volonté de préserver la nature et la biodiversité sur nos sites. » À l'issue de ce premier partenariat, personne n'a mis en doute l'intérêt de négocier une deuxième convention pour trois ans ni d'en étendre la dynamique à Ciments Calcia. *

GESTION ÉCOLOGIQUE

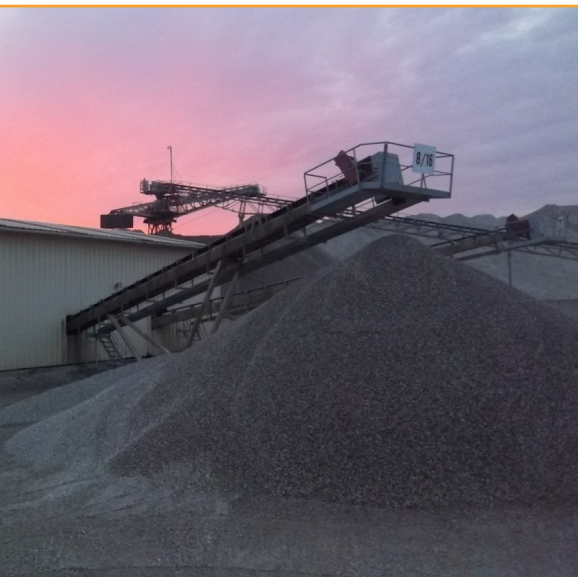
À L'ISSUE DE LA PREMIÈRE CONVENTION UICN France-GSM, la gestion écologique des sites s'est répandue dans l'entreprise: création de milieux favorables aux espèces remarquables (mares pour les amphibiens et les odonates, fronts de taille aménagés pour les oiseaux rupestres); pratiques de génie écologique (reconstitution de roselières par transplantation); gestion « douce » des espaces végétaux (entretien par pâturage, prévention sans pesticides)...



Grèbes huppés.

60%

DES SITES EXPLOITÉS par GSM en 2011 étaient situés à moins de 500 mètres de zones particulièrement sensibles sur le plan de la biodiversité: réserves naturelles, zones Natura 2000, zones humides relevant de la Convention de Ramsar, parcs naturels régionaux, etc. 50% des sites abritaient des espèces figurant sur la Liste rouge des espèces menacées en France. Et 63% des sites GSM étaient dotés d'un plan d'action biodiversité.



Rainette, carrière du Hourdel (Somme).



Envol d'aigrettes, carrière d'Aressy (Pyrénées-Atlantiques).



Zone de compensation, Bussac (Charente-Maritime).



Prairie fleurie, carrière de Gamsheim (Bas-Rhin).

SUR NOS SITES,
LA NATURE
EST CHEZ ELLE





ALLÔ L'UICN?

Comment favoriser les amphibiens dans la mare? Comment adapter la gestion des espaces verts de la cimenterie? Comment faire face au développement sur un site d'une espèce exotique envahissante? Où trouver, à proximité du site, une association naturaliste à qui déléguer une expertise ou un plan d'action? À toutes ces questions posées par les responsables locaux, l'UICN France apporte des réponses concrètes dans le cadre de la convention de partenariat.



2012-2017

LE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA BIODIVERSITÉ SE DÉPLOIE SUR LA MAJORITÉ DES SITES

La mise en place du « SMBio » permet à GSM et à Ciments Calcia de concrétiser leur engagement à la Stratégie nationale pour la biodiversité.

Comment mettre en place et assurer le suivi d'une politique de préservation de la biodiversité dans un réseau de 90 carrières de granulats réparties à travers la France et la Belgique? Pour GSM, la réponse, élaborée avec l'appui du Comité français de l'UICN dans le cadre d'un deuxième accord triennal de partenariat (2010-2013), s'appelle le « SMBio », pour Système de management de la biodiversité. L'idée est de fournir aux managers et aux responsables locaux un outil qui permet d'identifier aisément les enjeux liés à la biodiversité propres à leur site, de planifier les actions à conduire, de suivre la réalisation de ces actions et de reboucler en vérifiant que les objectifs déterminés ont été atteints. Pour cette nouvelle aventure de trois ans avec le Comité français de l'UICN, Ciments Calcia, avec ses 10 cimenteries et 17 carrières s'associe à la démarche.

Pour élaborer le SMBio, l'entreprise s'appuie sur son expérience, acquise dans la maîtrise de son système de management de l'environnement certifié ISO 14001, qu'elle a su modéliser et simplifier pour le rendre plus opérationnel. Sur chaque site jugé prioritaire, des cartes de sensibilité situent les enjeux de biodiversité: une espèce patrimoniale à préserver, un milieu sensible, des habitats à restaurer... De là découlera un plan d'action propre au site: dans certains cas, il faudra modifier les pratiques, gérer autrement les fronts de taille, requalifier les berges des plans

d'eau en ménageant plus de pentes douces et des berges végétalisées, surveiller l'apparition d'une espèce exotique envahissante. Troisième volet du dispositif: le « Rapido », un outil qui permet de s'assurer que les actions prévues sont réalisées et de passer en revue les points d'attention sur le site. Parallèlement, les collaborateurs détachés de l'UICN assurent des formations pour le personnel de l'entreprise, afin de le sensibiliser à la nécessité d'intégrer au métier la dimension biodiversité, pour le plus grand bénéfice de la nature... et pour la pérennité de l'activité!

UN SOUTIEN ACTIF

En 2011, fortement encouragés par l'UICN France, Ciments Calcia et GSM répondent présents à l'appel lancé par le gouvernement français dans le cadre de la nouvelle Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB). Fin 2012, les engagements de Ciments Calcia et de GSM ont été reconnus. Ils consistent à déployer le SMBio, et ainsi à doter les sites de plans d'action pour la biodiversité. L'engagement s'accompagne d'objectifs nationaux et locaux, tels que la généralisation des sensibilisations à la biodiversité, le développement de partenariats, la mise en place de suivis écologiques, la gestion des espèces exotiques envahissantes et le partage de bonnes pratiques.

En 2014, une nouvelle convention est signée pour trois ans avec le Comité français de l'UICN. Les trois partenariats triennaux successifs ont également permis à Ciments Calcia et GSM de soutenir

l'action de l'UICN France: en participant financièrement à l'élaboration de la Liste rouge nationale des espèces menacées et à plusieurs autres études (indicateurs de biodiversité pour les collectivités territoriales, panorama des services écologiques fournis par les milieux naturels), ou en s'impliquant activement dans les travaux du groupe « Entreprises et biodiversité », créé en juin 2009, qui regroupe les partenaires industriels de l'UICN. Avec les représentants des structures membres et les experts volontaires du réseau de l'UICN France, on y partage réflexions et retours d'expériences sur la compensation écologique, les indicateurs de biodiversité ou encore la formation des collaborateurs... Dans l'entreprise, les avis sont unanimes: la montée en puissance de la prise en charge de la biodiversité et le déploiement du partenariat avec l'UICN France ont apporté une vision concrète de la biodiversité et de ses interactions avec l'activité extractive. *



RÉVISION - ACTIONS CORRECTIVES

- Revue de direction annuelle
- Implication des parties prenantes
- Publication des résultats
- Revue du système global tous les 3 ans
- Amélioration
- Nouvelles actions

DÉFINITION D'UN PROGRAMME D'ACTIONS NATIONAL EN FONCTION

- d'un état des lieux,
- d'activités significatives,
- de la sensibilité biodiversité: enjeux espèces, habitats et territoires.

À décliner localement.



CONTRÔLE DES RÉSULTATS

- Conformité réglementaire
- Suivi des indicateurs de la biodiversité des sites
- Contrôle des bonnes pratiques et gestion des non-conformités
- Reporting

MISE EN ŒUVRE

- Organisation
- Responsabilités
- Bonnes pratiques
- Sensibilisation, formation
- Gestion des situations à caractère exceptionnel (espèces invasives, remarquables...)



SMBIO

LA FINALISATION de l'adoption par tous les sites de Ciments Calcia et de GSM du Système de management de la biodiversité (SMBio) est programmée pour 2018. L'UICN France a accompagné de nombreux sites: sensibilisation des collaborateurs, présentation des outils (cartes de sensibilité, plans d'action et Rapido) et des objectifs, appui pour leur réalisation et adaptation aux particularités du site et du milieu dans lequel il s'intègre.

ÉCOSIÈGE

AU SIÈGE de HeidelbergCement France, à Guerville (Yvelines), les engagements biodiversité de l'entreprise sont mis en œuvre. Sous l'impulsion de la direction du Développement durable, l'Association des naturalistes des Yvelines a réalisé en 2010 un premier inventaire faune-flore du site. Accompagnée par l'UICN France, l'association Noé a formulé des recommandations pour le site qui est désormais labellisé « Jardin de Noé ».



SÉBASTIEN MONCORPS

Écologue de formation, Sébastien Moncorps a travaillé à France Nature Environnement, puis au Muséum national d'histoire naturelle, avant de rejoindre, en 1997, le Comité français de l'UICN.

INTERVIEW

« NOUS FAISONS PROGRESSER LA BIODIVERSITÉ EN NOUS ADAPTANT AUX MÉTIERS »

Pour le directeur du Comité français de l'UICN, ce partenariat a placé la biodiversité comme une priorité de la stratégie de l'entreprise.

C'est avec GSM que le Comité français de l'UICN a conclu son premier partenariat avec une entreprise. Pourquoi ce choix ?

Sébastien Moncorps : La volonté de l'entreprise de s'engager davantage pour la biodiversité était clairement affirmée, des bonnes pratiques étaient déjà en place et les échanges avec le directeur Environnement ont été immédiatement constructifs... et rapidement concluants. De notre côté, n'ayant pas parmi nos membres d'entreprises, et constatant que leur responsabilité en matière de biodiversité s'avérait de plus en plus importante, nous avons souhaité engager des collaborations avec elles. Nous avons élaboré en interne un schéma-cadre de partenariat, articulé autour de trois axes : l'intégration sans ambiguïté de la biodiversité dans la stratégie de l'entreprise partenaire, l'échange et le travail en commun sur des problématiques rencontrées par les entreprises, et une action de mécénat en faveur des programmes du Comité français, en particulier la Liste rouge nationale des espèces menacées. GSM et Ciments Calcia ont adopté ce cadre de partenariat, que nous utilisons toujours aujourd'hui.

La biodiversité au sein de la stratégie de l'entreprise, cela signifie quoi, concrètement ?

Une volonté avérée de s'engager au-delà de ce qui est strictement requis par la réglementation. Nous ne proposerions pas de partenariat à une entreprise qui viendrait

nous rencontrer pour l'aider à se conformer au cadre réglementaire de son activité. En revanche, si, comme c'était le cas pour Ciments Calcia-GSM, une entreprise souhaite aller plus loin que ses obligations réglementaires, structurer une stratégie de long terme, modifier ses pratiques, développer la sensibilisation et la formation de ses salariés, et considérer que la préservation de la biodiversité est une partie essentielle de son métier, alors nous serons à ses côtés, si elle le souhaite.

Deuxième axe : l'échange et le travail en commun. Qu'en attendez-vous ?

Nous avons constaté que, souvent, nos entreprises partenaires faisaient émerger les mêmes thématiques, les mêmes difficultés, et que ces sujets étaient partagés par nos autres membres : établissements publics, ONG ou experts. C'est le cas de la compensation écologique, par exemple. Ou de la question du reporting biodiversité. Ou encore de la gestion des espèces exotiques envahissantes sur les sites industriels. Nous avons donc créé un groupe de travail « Entreprises et biodiversité », auquel Ciments Calcia-GSM participe avec les 6 autres entreprises avec lesquelles nous avons une convention de partenariat. Entreprises, ONG, organismes publics, experts, travaillent à trouver ensemble des solutions utiles pour tous, en intégrant les différents points de vue. Un représentant de Ciments Calcia-GSM a même présidé ce groupe pendant trois ans.

Et enfin le mécénat. C'est la rémunération de vos services ?

Non. C'est du mécénat ! Si nous pouvons délivrer un tel niveau d'expertise, c'est parce que nous travaillons en permanence sur des programmes pérennes, hors de toute « commande » d'une entreprise. La Liste rouge nationale des espèces menacées fait partie de ces programmes. Aujourd'hui, notre travail sur la Liste rouge est financé à 75 % par le mécénat d'entreprise et Ciments Calcia-GSM a soutenu l'élaboration de toutes les évaluations que nous avons faites depuis le lancement de la Liste rouge en 2007. C'est une contribution très appréciée à la connaissance de l'état de la biodiversité en France !

« NOUS SOMMES AU CONTACT POUR UNE RÉPONSE PLUS PERTINENTE »

Une personne de l'équipe de l'UICN France travaille en partie au siège de Ciments Calcia-GSM. C'est le cas avec toutes vos entreprises partenaires ?

Non, c'est une particularité de ce partenariat-là, mais cela situe bien les deux niveaux auxquels nous coopérons. Il y a d'abord l'accompagnement stratégique : la définition de la politique biodiversité, la

mise au point des outils de pilotage, l'identification des sites prioritaires. Et puis il y a un deuxième niveau : l'accompagnement dans les plans d'action, la sensibilisation et la formation des collaborateurs, l'appui à la résolution d'un problème, l'aide à l'identification de partenaires locaux. Nous nous rendons sur les sites aussi souvent que possible. Nous sommes au contact avec les responsables fonciers environnement et de sites de Ciments Calcia-GSM. Cela nous permet de connaître de l'intérieur les contraintes de l'entreprise, de mieux comprendre ses métiers. Et cela nous met en situation de répondre aux enjeux de biodiversité rencontrés par l'entreprise de manière plus pertinente !

Pour l'UICN France, nouer des partenariats avec une entreprise dont l'activité génère des impacts négatifs sur les milieux, n'est-ce pas un peu contre nature ?

Les entreprises génèrent effectivement des impacts sur la nature et en dépendent aussi, c'est pour cela qu'elles doivent faire partie de la solution pour stopper l'érosion de la biodiversité et la reconquérir là où elle a été dégradée. Ciments Calcia et GSM exercent des pressions sur les milieux, mais la stratégie et la gestion écologique qu'ils mettent en place dans le cadre du partenariat permet non seulement de limiter ces impacts, mais de créer des conditions favorables au déploiement ou au redéploiement d'espèces, à des reconstitutions de milieux. Avec un réaménagement écologiquement bien conçu et suivi, les plans d'eau qui succèdent parfois aux carrières peuvent constituer des milieux plus riches que ceux qui les précédaient ! Notre action est bénéfique à la biodiversité quand nous accompagnons une entreprise comme Ciments Calcia-GSM dans sa démarche stratégique et ses actions sur la durée. Et nous sommes particulièrement satisfaits des résultats obtenus au cours de nos dix années de partenariat ! *



C'EST QUOI L'UICN FRANCE ?

Le Comité français de l'UICN rassemble dans un partenariat original 52 organismes membres (ministères, organismes publics, associations, fédérations ou fondations de protection de la nature) ainsi qu'un réseau de plus de 250 experts. Sa mission est dédiée à la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable et équitable des ressources naturelles.

HEIDELBERGCEMENT LA BIODIVERSITÉ D'ABORD!

Le groupe auquel Ciments Calcia et GSM sont désormais rattachés place la protection de la nature au cœur de sa stratégie de développement durable.

« **A**nd the winners are... » : les loutres et les campagnols amphibies de la carrière d'Aridos Sanz, près de Valladolid (Espagne). Ce 8 décembre 2016, loutres et campagnols ne sont certes pas présents à Bruxelles pour recevoir le Grand prix de la 3^e édition du Quarry Life Award – concours international de projets visant à promouvoir la biodiversité dans les carrières – organisé par HeidelbergCement, désormais la « maison-mère » de Ciments Calcia et de GSM. Les 30 000 € du Grand prix serviront à améliorer la connectivité des masses d'eau entre la carrière de gravier et son environnement. Il faudra d'abord, à l'aide de pièges photo, en savoir plus sur les populations de ces deux espèces (et quelques autres au passage) et leurs comportements, puis déterminer quelles actions de génie écologique il faudra mettre en œuvre pour améliorer leur habitat.

En 2016, les jurys du concours ont évalué 450 projets, issus de 21 pays. Les dotations attribuées par les jurys nationaux, puis par le jury international, auront contribué au financement de 94 de ces projets. « La protection de la diversité des espèces et l'extraction durable des matières premières sont les piliers fondamentaux de notre stratégie de développement durable », a déclaré le Dr Bernd Scheifele, président de HeidelbergCement, lors de la remise des prix. « Grâce au Quarry Life Award, nous encourageons la recherche sur la biodiversité dans nos carrières, ainsi que des



Loutre d'eau douce.

concepts de conservation novateurs et pratiques. Les projets et les résultats de recherche ne sont pas réservés à notre usage exclusif : nous cherchons à coopérer avec divers intervenants dans les domaines de l'éducation, de la science et de la conservation, afin de mieux faire connaître la valeur biologique des sites d'extraction.»

De fait, HeidelbergCement a noué depuis de longues années des partenariats de long terme avec diverses associations de protection de la nature, telles que BirdLife International, la NABU (Naturschutzbund Deutschland) en Allemagne, ou la Royal society for the protection of birds (RSPB) en Grande-Bretagne.

10 PRINCIPES

HeidelbergCement est l'un des plus importants fabricants intégrés de matériaux de construction au monde, avec des positions de premier plan dans les agrégats, le ciment et le béton prêt à l'emploi. Suite à l'acquisition en 2015 d'Italcementi, l'entreprise emploie quelque 60 000 personnes dans plus de 3 000 sites dans environ 60 pays. Cette acquisition a intégré Ciments Calcia et GSM dans l'orbite d'HeidelbergCement. Dès 2017, des projets français sont invités à concourir au Quarry Life Award.

Mais les engagements d'HeidelbergCement en matière de biodiversité ne se limitent pas à l'organisation d'un concours annuel. Le groupe dispose d'un recueil de lignes directrices (*guidelines*) « biodiversité » applicable dans tous ses sites. Dix principes fondamentaux y sont énoncés, qui réglementent les pratiques à mettre en œuvre pendant l'exploitation de la carrière et après. Ainsi : « Chaque site doit apporter une plus-value écologique sur sa zone » ; « les valeurs écologique et économique du site après l'exploitation doivent être exclusivement envisagées dans l'objectif de promouvoir la biodiversité » ; « dans chaque carrière, des zones doivent être laissées dans leur état naturel » ; ou encore : « HeidelbergCement recherche un haut degré de biodiversité, y compris dans les carrières en exploitation. Les zones temporairement non exploitées doivent être gérées en vue du plus grand bénéfice écologique. » *

TORTUE

LA CISTUDE D'EUROPE est une espèce à enjeux, intégralement protégée dans notre pays. Près de la carrière de Saint-Laurent-des-Hommes (Dordogne), GSM a confié à des étudiants en BTS Gestion et protection de la nature des chantiers pour préserver ses habitats, en lien avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine.

ROSEAU PENSANT

DÉVELOPPÉ DEPUIS 2006 avec l'expertise du Muséum national d'histoire naturelle et la participation de l'UICN France, le programme Roselière (Réseau d'observations des sablières en eau libre à intérêt écologique et réaménagement environnemental) permet aux carriers de gérer au mieux les relations entre l'activité industrielle et la biodiversité.

MAGICIENNE

À ROUSSAS (Drôme), la Magicienne dentelée règne. Pour éviter que cette drôle de sauterelle strictement protégée – le plus gros insecte connu en France –, lui jette un sort, GSM, qui exploite à Roussas une carrière de calcaire, l'a réintroduite dans certains secteurs de la carrière. Sur le même site, des pieds d'Iris nain (lui aussi protégé) ont été déplacés. L'entretien des espaces verts est confié à des chèvres du Roue (une race locale) deux fois l'an.

FAUCHE TARDIVE

POURQUOI TONDRE les espaces verts dans l'emprise des carrières, alors qu'il suffit de les faucher une fois l'an, le plus tard possible, pour laisser aux plantes qui les constituent le temps d'accomplir leur cycle de vie ? Avantages : gain de temps, plus grande diversité d'espèces, maintien de la petite faune. À Villiers-au-Bouin (Indre-et-Loire), c'est un agriculteur local qui vient faucher et mettre en ballot ce foin qui réglera ses bêtes...

LES ACTEURS DU PARTENARIAT

POUR L'UICN FRANCE

• **Élodie Russier-Decoster**, chargée de mission « Entreprises et biodiversité »
elodie.russier@uicn.fr

• **Florence Clap**, chargée de programme « Politiques de la biodiversité »
florence.clap@uicn.fr

• **Sébastien Moncorps**, directeur
sebastien.moncorps@uicn.fr

POUR CIMENTS CALCIA ET GSM

• **Nicolas Vuillier**, directeur Développement durable
n.vuillier@itcgr.net

• **Valérie Cauchi**, responsable département Environnement
vcauchi@ciments-calcia.fr

• **Élodie Bouzin**, correspondante Environnement, matériaux et chargée développement SME
ebouzin@ciments-calcia.fr

• **Fabrice Frebourg**, responsable Foncier et environnement GSM Île-de-France Est
ffrebourg@gsm-granulats.fr

Conception et réalisation: L'Agence Nature (relecture: N. Kouyoumdjian; graphisme: P. Riner). Impression: Techniprint, Montauban.

Photos: P. 2-3: Fabrice Frebourg/GSM - Élodie Russier-Decoster/UICN France; P. 4: Élodie Russier-Decoster/UICN France; P. 5: Ciments Calcia; P. 6-7: Istock; P. 8-9: Gérard Goetz/GSM - Loïc Perros/GSM - Élodie Russier-Decoster/UICN France - Gérard Schnell/GSM - Jean-Marc Nguyen/GSM; P. 10-11: GSM Ciments Calcia; P. 14-15: Istock.

« LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ EST AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE »

Dans environ 60 pays à travers le monde, le nom HeidelbergCement est synonyme de compétence et de qualité. Le caractère international du groupe implique, pour chacune de ses activités, une responsabilité et un engagement, en faveur d'un développement durable. Si notre approche est centrée sur nos clients, nos salariés, actionnaires et partenaires locaux, il n'en demeure pas moins que les enjeux de la biodiversité sont également intégrés à notre stratégie.

LES CARRIÈRES dont nous extrayons nos matières premières, que ce soit pour nos activités de production du ciment ou de granulats, sont des habitats précieux pour une variété d'espèces animales et végétales. La nature dynamique des carrières attire un large éventail d'espèces rares. Une fois l'exploitation terminée, nos sites d'extraction sont réaménagés et restaurés pour un retour à l'état naturel, mais aussi pour retrouver une vocation agricole ou sylvicole en intégrant toujours l'avis des parties prenantes et la prise en compte de la biodiversité. Notre orientation pour une vocation naturelle a toujours notre préférence, car elle favorise le développement d'une large biodiversité.

L'ENGAGEMENT de Ciments Calcia et de GSM, inscrit depuis maintenant dix ans dans un partenariat actif avec le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), est totalement en ligne avec l'ambition du groupe HeidelbergCement en faveur de la biodiversité et de son partenariat mondial avec BirdLife.

PROMOUVOIR la meilleure prise en compte et la conservation de la biodiversité sur nos sites d'extraction constitue un axe stratégique de notre développement. Pour atteindre cet objectif, le groupe a adopté une ligne directrice pour ses sites d'extraction. La France, qui a su développer sa propre approche avec succès, est reconnue pour ses performances et son engagement dans ce domaine. Ainsi, avec l'ensemble de nos collaborateurs et partenaires, nous contribuerons activement aux ambitions du groupe HeidelbergCement pour atteindre ces objectifs communs que sont la protection et le développement de la biodiversité. *

JEAN-MARC JUNON

CEO HeidelbergCement France

